



Siège social : Ville universitaire, nouvelle ville Ali Mendjeli, Constantine

Avis de Consultation N° 02/UC3SB/BE/2025

Travaux d'aménagement à l'université de Constantine 3

09 MARS 2025

Le Recteur de l'université Constantine 3 Salah BOUBNIDER, lance Une Consultation en vue d'assurer « **Travaux d'aménagement à l'université de Constantine 3** ». La consultation objet du présent cahier des charges est assujettie à des exigences minimales. Ne Sont donc éligibles que les opérateurs économiques (entreprises) justifiant d'un certificat de qualification et de classification professionnelle de catégorie 4 et plus en bâtiment TCE comme activité principale. Les micros entreprises ne sont pas éligibles pour cette consultation. Le soumissionnaire doit avoir effectué au moins une opération de même nature ; durant les cinq (05) dernières années (2020, 2021, 2022, 2023 et 2024). Seules les attestations de bonne exécution valorisées, dont le montant est supérieur ou égal à Sept millions (7 000 000 DA) de dinars algériens et signées par les maitres de l'ouvrage sont acceptées

Le retrait du cahier des charges peut s'effectuer dès le premier (1^{er}) jour de l'affichage du placard publicitaire (sur support papier et/ou insertion dans le site Web de l'établissement), auprès du bureau des marchés de l'université Constantine 3 Salah BOUBNIDER, qui se trouve au troisième (3^{ème}) étage du rectorat, sis à la ville universitaire, nouvelle ville Ali MENDJELI (Ex Ain El Bey), Constantine. Les opérateurs intéressés peuvent retirer le cahier des charges contre le paiement de trois mille dinars Algériens (3 000 DA) non remboursables. Le paiement est fait par versement à l'agence comptable de l'université de Constantine 3 - Salah BOUBNIDER, contre remise d'un reçu de versement.

Le cahier des charges ne peut être retiré que par le soumissionnaire ou son représentant désigné à cet effet. A ce titre, les opérateurs sont priés de ramener leur cachet pour signer le registre de retrait des cahiers des charges.

L'offre se compose de trois (3) dossiers : un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination du soumissionnaire, la référence et l'objet de la consultation ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas. Ces trois (03) enveloppes sont mises dans une quatrième (4^{ème}) enveloppe cachetée et anonyme, portant la mention « **à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres – Consultation N° 02/UC3SB/BE/2025** », " **Travaux d'aménagement à l'université de Constantine 3** ".



1 - Le dossier de candidature doit contenir

- La déclaration de probité (Annexe I) renseignée, datée et signée ;
- La déclaration de candidature (Annexe II) renseignée, datée et signée ;
- Les instructions aux soumissionnaires datées et signées à l'endroit requis ;
- Les statuts pour les sociétés ;
- Délégation du pouvoir de signature (Annexe V), remplie, datée, et revêtue du cachet et de la signature du soumissionnaire
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant la (les) personne (s) à engager la société ;
- Le registre de commerce électronique visé par le CNRC ;
- Le certificat de qualification et de classification professionnelle ;
- Le numéro d'identification fiscale (NIF) ;
- l'extrait de rôle apuré ou accompagné d'un échéancier de paiement ; l'extrait de rôle doit comporter la mention « non inscrit au fichier des fraudeurs » ;
- L'attestation de mise à jour CNAS ;
- L'attestation de mise à jour CASNOS ;
- L'attestation de mise à jour CACOBATH ;
- L'attestation de dépôt légal des comptes sociaux de l'exercice 2023 pour les sociétés commerciales dotées de la personnalité morale de droit Algérien ;
- Les bilans financiers des exercices 2021, 2022 et 2023, visés par les services des impôts, pour les entreprises soumises au régime réel. Excepté les entreprises de création nouvelle ; ou Les attestations d'activité (C20) des exercices 2021, 2022 et 2023, délivrées par les services des impôts, pour les entreprises soumises au régime forfaitaire. Excepté les entreprises de création nouvelle.
- Le relevé d'identité bancaire ;
- certificat de solvabilité bancaire.
- Les références professionnelles (Seules les attestations de bonne exécution valorisées, dont le montant est supérieur ou égal à sept millions (7 000 000 DA) de dinars algériens et signées par les maîtres de l'ouvrage sont acceptées.

L'offre technique doit contenir :

- Une déclaration à souscrire (Annexe III) renseignée, datée et signée ;
- Les cahiers de l'offre technique (CCAG, CPTC et CPS) renseignés, datés et signés aux endroits requis et portant à la dernière page la mention manuscrite « lu et accepté » ;
- Un engagement pour le délai de réalisation (Annexe VI) renseigné, daté, et signé ;
- Un engagement pour la durée de garantie (Annexe VII) renseigné, daté et signé ;
- Un engagement portant moyens humains à affecter au contrat (Annexe VIII) renseigné, daté et signé ;
- Le mémoire technique justificatif renseigné, daté et signé ;
- Liste des moyens humains et matériels à mettre en œuvre pour la réalisation des travaux.

- Copie des cartes grises;
- Copie des Diplômes (Ingénieurs ou Architectes ou techniciens, ...);
- Planning des travaux avec délai de réalisation.

L'offre financière doit contenir :

- La lettre de soumission (Annexe IV), renseignée, datée et signée ;
- Le bordereau des prix unitaires, renseigné, daté et signé ;
- Le détail quantitatif et estimatif, renseigné, daté et signé ;
- La fiche récapitulative renseignée, datée et signée.

Les documents demandés sont des photocopies conformes aux originaux et doivent être valides le jour de l'ouverture des plis. la durée accordée pour la préparation de l'offre est fixée à **dix (10)** jours par référence dès le premier (1^{er}) jour de l'affichage du placard publicitaire (sur support papier et/ou insertion dans le site Web de l'établissement),

La durée de la validité des offres est égale à la durée de préparation des offres augmentée de quatre vingt dix (90) jours. La date et l'heure limites de dépôt des offres et la date et l'heure d'ouverture des plis des offres technique et financière correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant. Ainsi, la date de dépôt des offres est fixée aude huit heures trente (08h30) à onze (11h00) heures dans la salle de réunion du vice rectorat du développement de la prospective et de l'orientation 3^{ème} étage du rectorat. L'offre ne peut être déposée que par le soumissionnaire ou son représentant désigné à cet effet. A ce titre, les soumissionnaires sont priés de ramener leur cachet pour signer le registre de dépôt des offres.

Les offres doivent être déposées au bureau des marchés de l'université Constantine 3 Salah BOUBNIDER, qui se trouve au troisième (3^{ème}) étage du Rectorat, Toute autre forme, de transmission ou de remise des offres (hors bureau des marchés), ne sera acceptée et l'offre concernée ne sera pas prise en compte par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres, Le présent avis tient lieu d'invitation aux soumissionnaires désireux d'y assister aux travaux de la commission lors de la séance d'ouverture des plis.

Le Recteur

